

---

## Charte Installation

### Jeunes Agriculteurs 24 / CER France

---

CERFRANCE Dordogne est l'Association de Gestion et Comptabilité du Périgord, reconnue et référente dans le secteur agricole. Nos équipes sont spécialisées dans leur domaine d'intervention respectif : conseil en gestion, juridique, fiscalité, comptabilité, paie et conduite de projets. CERFRANCE Dordogne réaffirme sa volonté de participer activement au renouvellement des générations en agriculture dans notre département, au développement des entreprises agricoles ainsi que plus généralement au dynamisme économique de nos territoires. CERFRANCE Dordogne accompagne l'installation en agriculture en proposant des prestations et services spécialisés aux porteurs de projets ainsi qu'aux jeunes agriculteurs. Cet accompagnement se traduit notamment par un partenariat constructif et équilibré avec le syndicat Jeunes Agriculteurs de la Dordogne. La présente Charte a pour objectif de sceller les engagements réciproques des parties.

#### LES ACTIONS INDIVIDUELLES

---

Selon les besoins du porteur de projet, CERFRANCE Dordogne lui propose :

- **Avant l'installation :**

- ↓
- La réalisation d'un diagnostic afin d'identifier les points forts et définir les axes d'amélioration du projet
  - La validation d'un projet viable (PE)
  - La mise en place d'un cadre juridique et fiscal adapté
  - La réalisation des démarches administratives pour s'installer

- **Les offres financières :**

- 1 - La réalisation d'un diagnostic  
Prise en charge financière : **575 €**
- 2 - La réalisation d'une étude de projet  
Prise en charge financière : **575 €**
- 3 - L'accompagnement bancaire  
**Prise en charge financière totale**
- 4 - Le suivi et l'instruction du dossier  
Prise en charge financière : **500 €**
- 5 - La consultation avec un spécialiste CERFRANCE Dordogne  
Prise en charge financière : **330 € (sous conditions)**

**Coût total de la prestation :**

- 3 305 € si DJA
- 2 305 € Hors DJA

**Prise en charge financière :**

- 2 280 € si DJA
- 1 780 € Hors DJA

**Reste à charge du Jeune Agriculteur :**

- 1 025 € si DJA
- 525 € Hors DJA

- **Post installation :**

↓ Le respect des obligations comptables, fiscales et réglementaires  
L'accompagnement périodique sur 4 ans  
Si DJA : un suivi en milieu et fin de parcours  
Si DJA : rédaction d'avenants si besoin

- **Les offres financières :**

La comptabilité : Remise sur honoraires comptables :  
-20% en 1ere année et -10% en seconde pour les entreprises individuelles

Le conseil : prise en charge de **700€** par CERFRANCE Dordogne et de **700€** par les collectivités

Le suivi réglementaire : prise en charge totale par CERFRANCE Dordogne

La réalisation d'avenant : prise en charge entre **250€** et **500€** par CERFRANCE Dordogne

**Coût total de la prestation :**

- **4 500 €**

**Prise en charge financière :**

- **jusqu'à 1 900 €**

**Reste à charge du Jeune Agriculteur :**

- **jusqu'à 2 150 € si DJA**

- **1 400 € Hors DJA**

---

## LES ACTIONS COLLECTIVES

- Animation de 4 actions de formation offerte par an auprès des porteurs de projet d'installation et jeunes installés :

Comprendre ses résultats de gestion : balance, grand livre, bilan, etc. à quoi correspondent ces documents et comment s'en servir ? Quels indicateurs suivre ?

Maîtriser la gestion de sa trésorerie : qu'est-ce que le BFR ? Comment anticiper les mouvements de trésorerie ? Comment suivre sa trésorerie ?

La gestion du personnel dans les entreprises agricoles: Entraide, coup de main, prêt de main d'œuvre, salariat, ... Quelles différences ? Quelles incidences ?

Tout savoir du fonctionnement sociétaire : quelle incidence ? À quoi correspondent les comptes courant associés ? La rémunération du travail ? Comment partage-t-on les bénéfices ?

---

## CONTACTS

### **Jeunes Agriculteurs 24**

Camille Bellegueule

*Animatrice Installation / Communication*

05 53 35 88 43

jeunesagriculteurs24@yahoo.fr